PREVI' M 500

- TOITURES
- FAÇADES
- MURS
- DALLAGES

EXCELL +

PRODUIT CONCENTRÉ C'EST MOINS DE DÉCHETS

LE PROPRE DE L'ENTREPRISE

Traitement des algues champignons et lichens Curatif et préventif Concentré



Description :

Produit biocide anticryptogamique **biodégradable sans chlore** et **sans rinçage** destiné à l'élimination des algues, champignons et lichens et au traitement préventif avant remise en peinture.

Domaine d'utilisation :

- Protection des ouvrages de maçonneries **(TP10)**.
- Produit algicide pour le traitement curatif des matériaux de construction **(TP2)**.

Mode d'emploi :

Dilution conseillée :

Pour un traitement préventif et curatif	1L pour 20L d'eau
Pour un traitement préventif	1L pour 40L d'eau

- Eliminer préalablement par brossage, les plaques épaisses d'algues et lichens.
- Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur.
- Ne pas rincer après application.

Conseils pratiques :

- L'action du produit sera visible dans un délai de 1 à 5 jours.
- Les cryptogames vont noircir, se décomposer puis s'éliminer progressivement sous l'action de la pluie.
- Le produit est efficace jusqu'à 3 ans, tant qu'il n'a pas été éliminé totalement par la pluie ou tout autre action de nettoyage.

Consommations :

100 à 200 m²/L.

Avec plus d'un million de m² traités chaque année depuis plus de 25 ans. Les produits DPE sont la garantie d'un traitement éprouvé.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Précautions :

- Ne pas appliquer par grand vent, par temps pluvieux ou risque de pluie dans les 12 heures ni sur surfaces gelées.
- Ne pas projeter sur les fleurs, plantes et gazon.
- Conservation 12 mois dans son emballage d'origine.
- Ne pas réutiliser l'emballage.
- Eliminer l'emballage vide et le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination (par exemple : déchetterie).
- Protéger les surfaces sensibles et toutes les surfaces non concernées par le traitement.

Conditionnement :

5L et 20L

Hygiène et sécurité :

- CORROSIF.
- Produit conforme au règlement UE n° 5282012 et ses évolutions.
- Formule enregistrée auprès de BIOcides.

Caractéristiques techniques :

Densité : 1 - pH : 8.

Stockage :

- Il est recommandé de stocker le produit dans un endroit tempéré.

Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité.
Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Version n°10 du 05/09/2025.

DPE

Produits pour le décapage, le nettoyage et la protection

Z.A. du Gifard 3 - CS 10022 - 35410 DOMLOUP - Tél. 02 99 37 79 00 - dpe.contact@abax.eu - www.dpe.fr